

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24039561

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **18.12.2023**
~~Le Greffier,~~ Greffier

N° d'entreprise : **0408 040 693**

Nom

(en entier) : **Royal Eclair Sportif Signeulx**

(en abrégé) : **R.E.S.S.**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue du 113^e RIF, 2 6750 MUSSON**

MONITEUR BELGE

27 FEV. 2024

BELGISCH STAATSBLAD

**Objet de l'acte : Nomination de nouveaux administrateurs - Démission et désignation
du président**

Royal Eclair Sportif Signeulx
6750 Signeulx

Numéro d'identification 5905/69

NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS - DEMISSION ET DESIGNATION DU PRESIDENT

Assemblée générale du 05 septembre 2023

L'assemblée générale accepte trois administrateurs (réélus) BASTIN Grégoire, BINSFELD Yves et THIERY Nicolas.

Suite à l'arrivée de ces trois nouveaux administrateurs, le conseil d'administration est formé comme suit

- BASTIN Grégoire, domicilié rue des Frères Sindic, 46 6750 Signeulx, né le 14/01/1998
à Arlon,
- BERTRAND Guy, domicilié rue du 113ème R.I.F. ,2 6750 Signeulx, né le 26/05/1938
à Bleid,
- BINSFELD Yves, domicilié rue de Longuyon, 15 6760 Ruelle, né le 24/09/1964
à Saint-Mard,
- HINCK Jean Hubert, domicilié rue du 4ème R.I.F, 16 6750 Signeulx, né le 14/07/1947
à Bleid,
- MARMOY Jean-Paul, domicilié rue du 113ème R.I.F. ,5 6750 Signeulx, né le 01/08/1962
à Bleid,
- THIERY Nicolas, domicilié rue de Longuyon, 27 6760 Ruelle, né le 19/11/1987 à Saint-Mard,
tous ont la nationalité belge.

Le conseil d'administration nomme à la présidence THIERY Nicolas en remplacement de MARMOY Jean-Paul qui par ailleurs reste administrateur.

Le bureau est constitué comme suit
Président Thierry Nicolas
Secrétaire - Trésorier Guy BERTRAND

Le secrétaire
(signé) BERTRAND Guy

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).